

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 30 MARS 1916

G.-E. DION, Administrateur

Pour la Fanfare

L'adjutant du Bataillon Acadien faisait dernièrement appel à la générosité acadienne pour fournir les fonds nécessaires à l'acquisition d'une fanfare pour notre bataillon. S'il faut en croire le rapport des journaux acadiens les contributions ne viennent pas vite. La liste n'est pas encore bien longue de ceux qui ont cru devoir donner leur part. Et pourtant c'est là une œuvre qu'il faut encourager.

Il est permis d'avoir des divergences d'opinion sur l'opportunité de former un bataillon acadien; il est permis aussi de penser qu'il y a peut-être eu des erreurs de commissions lors de la formation de ce bataillon. Ce sont de choses qui ont pu déplaire un peu, mais qui, nous voulons le croire, n'ont pas été faites par mauvaise volonté, et nous sommes persuadés que ceux qui se sont mis à la tête du mouvement étaient animés des intentions les meilleures.

Nous voilà cependant en face d'un fait accompli. On forme un bataillon acadien et dans ce bataillon des Acadiens et des Canadiens-Français, comme nous, vont aller faire le sacrifice de leur vie pour la défense de la mère patrie, de nos deux mères patries. Ces Acadiens s'en vont là-bas sur les champs de bataille pour y combattre l'Allemand.

Il est reconnu qu'une fanfare est une chose nécessaire pour un bataillon. Dans sa communication aux journaux, le capitaine Coyne nous a mis sous les yeux tous les avantages d'avoir une bonne fanfare. Si les soldats au front ont besoin pour combattre de fusils et de munitions, ils ont besoin aussi, pour s'entraîner et se reconforter, pour oublier leurs peines et leurs labeurs, d'entendre la musique entraînant d'une fanfare militaire.

Cette fanfare, paraît-il, n'est pas fournie par les autorités militaires. Il faut compter sur l'initiative privée pour en avoir une, et dans ce cas il est bien évident que c'est sur la population française des provinces Maritimes qu'il faut compter.

Les bataillons de langue anglaise font comme nous et nous devons en convenir leur liste augmentée beaucoup plus vite que la nôtre. Pendant qu'une contribution pour une fanfare pour le 140e bataillon du N. B., commencée après celle du 165e a déjà plus de quatre cents piastres, c'est à peine si le fonds de la fanfare acadienne s'élève à \$100,00.

Suivant la demande de l'adjutant du 165e, tous les journaux acadiens ont ouvert une liste de souscriptions, et pour notre part nous nous ferons un devoir et un plaisir de transmettre à qui de droit les sommes que l'on voudra bien nous confier.

En avant pour la fanfare acadienne !...

Chez les Acadiens d'Ottawa

UN PETIT CONGRES ACADIEN

Le 18 février dernier la succursale "De Razilly" de la Société l'Assomption d'Ottawa avait l'insigne honneur de recevoir à ses délibérations les représentants acadiens au Sénat et à la Chambre des Communes. Cette visite annuelle de nos hommes d'Etat acadiens est pour notre groupe de la Capitale à peu près ce qu'est un Congrès national pour la race acadienne; si vous le voulez, nous l'appellerons à l'avenir le Congrès des Acadiens d'Ottawa.

Salle remplie; les visiteurs distingués sont aux sièges réservés; tous semblent heureux de s'être rendus à l'appel; les officiers s'empressent d'ouvrir les serviettes contenant rapports, factums, motions, correspondance, etc.; tout s'écrit et tout ce fait bien dans la succursale-princesse d'Ottawa.

La séance est ouverte par les formules d'usage. Après les affaires de routine monsieur le secrétaire, appuyé du frère Duguay, donne lecture d'une motion de condoléance à l'adresse du frère Babineau dont la mère est décédée en cette ville récemment.

Le secrétaire lit ensuite un factum adressé aux visiteurs et intitulé "Ce que nous voulons". Ce factum exprime à nos représentants acadiens nos remerciements pour l'honneur qu'ils nous font par leur visite annuelle; c'est aussi l'expression de nos regrets à la suite du terrible incendie qui a détruit notre édifice parlementaire; c'est encore nos sympathies les plus sincères que nous voulons exprimer à l'honorable Sénateur Poirier et à l'Acadie toute entière pour la per-

te que tous deux subissent dans la destruction complète des manuscrits que devait publier prochainement l'honorable Sénateur sur l'histoire de '55, ses causes directes, sa barbarie et ses suites. C'est un mot de remerciement à ces dignes messieurs pour l'intérêt qu'ils ont toujours porté à l'avancement de tous leurs compatriotes. C'est nos félicitations pour la réponse généreuse que l'Acadie toute entière a donnée à l'appel de la mère-patrie par l'organisation d'un bataillon acadien. C'est l'expression de nos remerciements à la succursale "Abbé Casgrain" de Montréal qui a bien voulu envoyer à notre petit congrès d'Ottawa un de ses plus dignes représentants, Monsieur le Docteur Aucoin.

peut retenir il offre à Monsieur le Sénateur Poirier tout son appui dans la reconstruction des chapitres perdus; il veut pousser et appuyer jusqu'à lui passer ses notes et manuscrits personnels si le Sénateur veut se mettre de nouveau à la tâche et faire vivre une œuvre qui a fait naître Beau geste de la part de notre frère Gaudet qui fait passer dans la salle un tonnerre d'applaudissements. Une autre partie du mémoire du frère Gaudet portait sur l'incendie du beau collège de Caraquet. M. Gaudet a connu cette institution des Pères Eudistes; il a su apprécier à l'œuvre ces bons Pères plus qu'aucun de nous, et est tenu par le fait même, dit-il, de prier, par l'entremise de nos représentants acadiens, cette congrégation des Eudistes d'accepter nos vives sympathies.

Ici, le secrétaire veut faire connaître aux membres l'arrivée au frère J. A. Doucet. Celui-ci est employé au ministère de l'Intérieur à titre d'ingénieur forestier; chef d'équipe pour la troisième fois depuis huit ou neuf mois dans les régions sauvagement belles du nord de l'Alberta et du versant est des montagnes Rocheuses, notre ami nous arrive justement au Nouveau-Brunswick depuis quelques semaines, son arrivée définitive à Ottawa nous réjouit. Monsieur Doucet est invité à nous dire quelques mots. Toujours froid et sérieux, c'est peut-être l'homme le plus attaché aux intérêts du gouvernement fédéral dans la première exploitation de nos ressources forestières—notre compagnon nous fait un exposé clair de ses voyages dans l'Ouest canadien, de ses travaux, de ses succès qu'il attribue au caractère naturellement actif de la race acadienne à laquelle il appartient.

Monsieur le président D. P. Lachance, présente ensuite les orateurs présents. Il parle de cette heureuse tradition qui nous ramène

une fois l'an, les distingués visiteurs—qui nous font encore aujourd'hui l'honneur de leur visite: tradition indispensable et chère à nous tous. Il exprime au nom de tous les membres la joie et l'honneur qu'il nous causent en nous rendant à chaque année l'inestimable service de leurs sympathies et encourageants conseils. "Notre succursale", dit-il, est probablement la plus petite de toute la Société l'Assomption, mais elle revêt, à cause de vous, Messieurs les Sénateurs et Députés un caractère de dignité et national tel qu'elle est devenue une des plus belles parties de notre grande et patriotique association d'union, de charité et de pratique.

"Vous nous avez dit, Messieurs, tant de bonnes choses, que je dois louer ici le sentiment de solidarité et d'attachement qui vous unit tous quand, dans l'exercice de vos éminentes fonctions, il s'agit de défendre les intérêts de la race à laquelle nous sommes fiers d'appartenir. Bien que, dans vos provinces, vous appartenez à deux camps officiellement hostiles, vous ne manquez jamais à l'occasion d'unir vos volontés et vos talents, vos coeurs et vos énergies pour l'avancement moral, intellectuel et matériel de l'Acadie et de ses fils. Et vous me permettez bien d'ajouter que vos visites à la succursale "De Razilly" n'ont pas peu contribué à cette alliance chez vous de sentiment et de l'action que tout un peuple reconnaît et proclame avec fierté.

Il est vrai, continue-t-il que nous sommes, à titres de fonctionnaires de l'état, absolument en marge de l'esprit de parti politique. Il est vrai aussi qu'en certains quartiers on nous chasse de l'enceinte de la ville de nous intéresser d'une manière active aux choses acadiennes. Mais nous nous avons protégés quant même et ce sans bénéficier des avantages dont vous auriez été gratifiés

si votre influence, dans les circonstances, s'était exercée dans les parties du pays que vous desservez politiquement. Là-bas, vous êtes ou conservateurs ou libéraux, ici, vous êtes Acadiens!

Monsieur le président a ensuite les compliments de l'occasion à adresser à Monsieur le Docteur Aucoin, que la succursale "Abbé Casgrain" de Montréal a bien voulu déléguer à ce petit Congrès acadien d'Ottawa; il prie notre brave compatriote de Montréal de bien vouloir exprimer à sa succursale l'assurance de nos remerciements et de notre bon souvenir.

C'est Monsieur le Sénateur Girou qui est le premier orateur. Il exprime d'abord le regret de parler la langue française avec moins de facilité que la langue anglaise, mais il nous tient pour assurés que ceci ne change en rien ses sentiments acadiens. "La langue, dit-il, n'est pas l'organe le plus important du corps humain; c'est le coeur de l'homme qui l'emporte quand il s'agit du patriotisme vrai." Il nous parle avec éloge de l'avancement des notres dans la Nouvelle-Ecosse de leur patriotisme et de leur ardeur à se lancer à l'assaut des succès dans tous les domaines. Il nous dit que la Société l'Assomption ainsi que le beau collège de Ste-Anne, à la Baie Ste-Marie, ont fait et font encore dans leurs rangs. Si les Acadiens de chez lui, nous assure-t-il, ont été lents à se réveiller à la réalité de leur situation, c'est parcequ'ils ont été trop longtemps dans l'ignorance de l'histoire de notre peuple; heureusement, les temps sont changés aujourd'hui et les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse savent pourquoi ils sont restés et doivent rester Acadiens avant tout. Cependant à côté de ces progrès encourageants des notres partout, Monsieur le Sénateur Girou fait remarquer qu'il y a des faibles. On manque un peu de cette initiative dont nos concitoyens

CARTES D'AFFAIRES

Casier Postal "S" Tél. 28-41
MAX. D. CORMIER
B. A.
Avocat, Notaire Public
EDMUNDSTON, N. B.

A. M. CHAMBERLAND
B. A.
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC
Bureau: Grand Falls
St-Léonard, tous les jeudis de chaque semaine
Anderson Siding, le 15 de chaque mois.

no 34
PIO H. LAPORTE
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal "S" Tél. 46
A. M. SORMANY, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

J. A. GUY, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

DR Z. VEZINA
Ex-élève des Hôpitaux de Paris.
—Médecin spécialiste—
de l'Hôpital de Fraserville
Spécialité: Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge.
Bureau: 151 rue Lafontaine
Fraserville, P.Q.
Tél. Kamouraska, No. 325
Tél. National 519
Heures de Bureau:
10 hrs à 11.30 hrs a. m.
2 hrs à 5 hrs p. m.
Soir: 7 à 8 P.M.
Téléphone, 18

J. A. RATTÉ
Médecin-Vétérinaire
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal, 8 Téléphone
JOHN J. DAIGLE
MERCHANT GENERAL
EDMUNDSTON, N. B.

FIRMIN MICHAUD
Marchand de Liqueurs
ST-LEONARD, N. B.

A. E. THIBAUT
MARCHAND DE MEUBLES
Assortiment complet
EDMUNDSTON, N. B.

J. A. DAIGLE
HOTELLIER
ANDERSON SIDING, N. B.

NEW VICTORIA HOTEL

Rue Victoria
Chambres confortables. Service de premier ordre. Salles d'échantillons à la disposition des voyageurs.

Mme W. F. BOURGOIN,
Edmundston, N. B.

UNION MUTUAL LIFE INS. CO.

A. P. LABBIE,
Manager.
Agence: FORT KENT, MAINE
Résidence: Edmundston, N. B.
UNION MUTUAL LIFE INS. CO.

Faites bien attention ! !

Nous donnons avis à notre nombreuse clientèle et au public en général que nous avons transporter notre atelier de tailleur à l'ancienne (pool-room) de M. George Mongeon.

Nous vous invitons tous à venir voir le plus bel assortiment de tweed à habillemeent pour la saison du printemps et d'y faire votre choix.

C'est avec plaisir que nous offrons un cordial merci à nos clients pour le généreux patronage qu'ils nous ont accordé jusqu'à présent et nous désirons que beaucoup se joindront à eux encore à l'avenir afin de contribuer au progrès de notre maison.

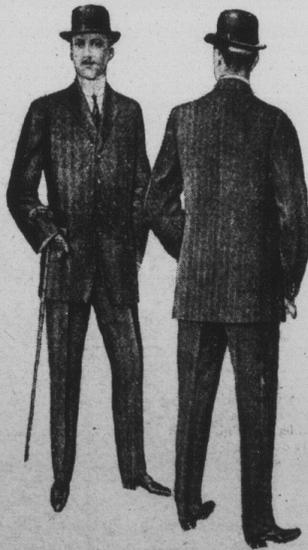
Nous accordons toute l'attention et le travail nécessaire pour que notre atelier puisse éclipser tout ce qui s'est offert ailleurs jusqu'à aujourd'hui et nos efforts dans l'accomplissement de notre tâche coustise à satisfaire notre clientèle.

Peu importe si vous êtes difficiles peu importe qu'elles sont vos idées sur le style que vous voulez choisir, vous vous devez à vous-mêmes de visiter notre atelier qui est reconnu pour être un des meilleurs de la ville et des environs et de plus nous vous garantissons satisfaction ou nous vous remettrons votre argent or à ces conditions il n'y a pas à hésiter.

Nous avons aussi un atelier de confection pour Dames de première classe.

Venez nous voir avant d'aller acheter ailleurs

J. H. N. GOSSELIN
Marchand-Tailleur - Edmundston, N. B.



POUR LES CULTIVATEURS

Travaux à faire à l'automne dans le jardin

Il serait sage, en prévision de la saison prochaine, d'exécuter certains travaux dès cet automne dans son jardin. Ces travaux ont pour but de préparer le sol à produire de nouvelles récoltes.

Pour bien exécuter ces travaux il faut faire un plan de l'exploitation que l'on veut faire. On indiquera sur ce plan (feuille de papier) la place que devra occuper chaque culture.

Ceux qui devront tirer de leur jardin tout le profit possible auront avantage à pratiquer la rotation ou l'alternance des cultures.

—Les lecteurs, désireux d'avoir de plus amples renseignements à ce sujet, n'auront qu'à se reporter à la Page agricole du 3 juillet, à l'article "Assolement au Potager".

Autant que possible le sol du jardin doit être sain, ameubli profondément, bien épierré et fumé copieusement. Ce sont les principales conditions de succès.

Si on néglige de faire ces travaux à l'automne on les négligera encore bien plus au printemps, alors qu'il y a tant à faire sur une ferme.

On obtiendra un sol parfaitement ameubli en faisant un bon labour à la bêche si le jardin est de peu d'étendue ou à la charrue s'il est d'assez grandes dimensions.

Pour ameubler le sous-sol on peut opérer de deux façons : si on ne possède qu'une charrue, on trace d'abord un sillon après quoi on repasse ensuite dans ce même sillon de manière à remuer le sous-sol, mais en ayant soin de ne pas trop ramener à la surface la terre du sous-sol qui est très pauvre.

Au contraire, si on possède en plus d'une charrue ordinaire, une charrue sous-sol (fouilleuse) la besogne sera plus facile. On n'aura qu'à faire suivre la charrue ordinaire par la fouilleuse.

On peut se fabriquer économiquement une fouilleuse au moyen d'une grosse pièce de fer recourbée en forme de crochet, à laquelle on adapte deux mancherons.

Ce labour de défoncement peut se faire la 1ère année d'assolement. Mais avant de labourer, il serait à propos d'appliquer les engrais nécessaires.

Si vous adoptez un système d'assolement par exemple de 3 ou 4 ans, vous diviserez donc votre jardin en autant de parties. Dans ce cas il ne sera pas nécessaire d'appliquer des engrais sur toutes son étendue.

Le premier carré, appelé sol de première année ou l'on placera les plantes foliacées (choux, choux-fleurs, cordon, aubergine, concombres, courges, etc.) qui demandent beaucoup d'engrais, sera fumé abondamment avec du fumier de ferme bien enfoui par un labour.

Sur le sol de 2ème année, destinée aux plantes telles que : carottes, panais, betteraves, navets, choux-de-Siam, oignons, céleri, poireaux, etc., moins exigeantes sous le rapport des engrais, mais qui demandent un sol bien ameubli, il ne sera pas nécessaire d'appliquer des engrais de ferme à moins que le sol soit déjà épuisé par la première récolte. Dans ce cas il sera bon d'appliquer du fumier décomposé.

Mais si le sol est en bon état de fertilité on se contentera d'appliquer les engrais minéraux suivants : Superphosphate de chaux, 200 lbs à l'arpent ; chlorure de potassium, 100 à 175 lbs à l'arpent ; ou encore cendre de bois, 1,000 à 1,500 lbs à l'arpent.

Ces engrais minéraux fournissent l'acide phosphorique et la potasse dont les plantes de la deuxième année d'assolement font une grande dépense.

Enfin, dans la 3ème sole réservée aux plantes peu exigeantes, on cultivera des pois, des haricots, des fèves, des plantes condimentaires (persil, cerfeuil, sauge, etc.) et des plantes productrices de grains. Toutes ces plantes peuvent se passer d'engrais la troisième année.

La chaux, quoiqu'elle ne soit pas un engrais proprement dit, est aussi nécessaire dans un jardin que sur le reste de la ferme. Il sera bon d'en appliquer tous les deux ou trois ans.

Cette application se fait avant de labourer, ou après. Dans ce dernier cas on donnera un coup de herse afin que le vent ne puisse l'enlever.

LS-A.F. GOSSELIN, B. S. A., Hort. Ecole d'Agriculture Ste Anne.

Poulailler Pratique

Le poulailler placé dans l'angle sud-ouest d'une grange remplit toutes les conditions de confort et d'économie qu'exige pareille construction dans la région nord-est de la Province de Québec.

Devis descriptif d'un poulailler de 20 poules.

Matériaux et forme.—Le poulailler pratique est construit entièrement en bois; sa forme est celle d'un appentis plus long que large.

Dimensions.—Longueur, 15 pieds; largeur (profondeur), 8 pieds; hauteur : en avant, 7 pieds, en arrière, 5.

Charpente.—12 tringles à peu près 2x3 pouces d'épaisseur (prises dans du bois de rebut), dont 2 de 15 pieds de longueur (formant sablières), 4 de 8 pieds 3 pouces (comme chevrons), 2 de 7 pieds, et 5 de 5 pieds.

Pans.—Celui de la façade, côté sud, et celui du côté ouest, sont formés par les pans même de la grange. Chaque joint est recouvert extérieurement d'une bande de papier goudronné, sur les bords de laquelle on a passé une légère couche de goudron.

Cloisons.—(123 pieds de bois mesure de planche). Des cloisons d'un demi-pouce d'épaisseur sont suffisantes; même épaisseur pour le plafond-ventilateur et les tiroirs. Ces planches des cloisons sont emboutées, rabotées sur les deux faces et posées horizontalement. Cette préparation du bois le rend lisse et empêche les insectes d'y fixer leurs nids.

Plancher.—(180 pieds de bois. Ce plancher, qui est fait de madriers, doit dépasser de 4 pieds la cloison nord; il est inutile si la grange est déjà planche à cet endroit.

Plafond-ventilateur.—(122 pieds de bois). Les planches du plafond ne sont pas emboutées, ce qui favorise une ventilation douce et continue. L'air vicié du poulailler se répand de hauteur en hauteur dans l'air pur le remplacé, mais ce dernier n'est pas froid comme s'il arrivait de l'extérieur ou était amené par des ventilateurs. L'on obtient ainsi une ventilation idéale.

Porte.—Faites de planches cette porte ouvre en dehors du poulailler, elle est percée d'une ouverture vitrée. On la place dans la cloison nord, coin ouest, et on la fixe à plat sur le paroi extérieur de la cloison, avec couplets. Un taquet de bois la maintient fermée.

Fenêtres.—Les fenêtres sont fixées aux pans du poulailler par le haut moyen de couplets, posés à l'intérieur; un crochet les retient ouvertes.

Trappes vitrées ou à treillis métallique.—A mailles d'un quart de pouce, suivant les saisons.—Destinées à livrer passage aux poules, ces trappes placées en façade, près des coins du poulailler, sont posées près du plancher; elles sont suspendues par le haut des couplets, et s'ouvrent à l'extérieur; un crochet sert à les maintenir ouvertes.

Disposition de l'intérieur.—De bas en haut, à l'arrière du poulailler, sur les deux-tiers de la longueur de la cloison nord, du côté-est : 1o réfectorio; 2o pondoirs; 3o tiroirs pour déjections, la nuit; 4o dortoir et percheroir. L'autre tiers de la cloison est occupé par la porte et par les nids proprement dit ou convoirs; ceux-ci sont appuyés sur le plan-

cher.

Pour empêcher les poules de salir et de gaspiller leurs aliments, l'accès au réfectorio, à l'intérieur du poulailler, est fermé par un treillis métallique à larges mailles à travers lequel la poule se passe facilement la tête. A l'arrière le réfectorio est fermé par les planches de la cloison, dans l'une, celle qui touche au plancher, est fixée par le haut, à des couplets, de manière à s'ouvrir à l'extérieur du poulailler, de bas en haut. C'est par l'ouverture de cette planche mobile servant de porte qu'on introduit et qu'on retire le mangeoires et l'abreuvoir.

Les mangeoires (sujets), mobiles, sont de bois raboté sur les deux faces et assemblées en forme de V (ce qui facilite leur parfait nettoyage).

L'abreuvoir est en pulpe, matière moins froide que le métal, l'eau n'y gèle que lentement. Il faut se rappeler que l'eau qui a séjourné dans un vase de fer occasionne le rhumatisme chez les poussins et les poulets.

Les dessous du réfectorio sert à former le dessous des pondoirs qui sont des boîtes longues non divisées en partie par une planche, partie par un rideau de coton. Ces pondoirs sont fermés à l'arrière par une planche mobile, comme pour le réfectorio.

Le dessus de ces pondoirs sert d'appui aux tiroirs que l'on sort en arrière, par l'ouverture de 2 pouces de hauteur ménagée à cet effet dans la cloison nord. Les tiroirs sont de temps à autre lavés à l'eau de chaux. Ce traitement élimine la mauvaise odeur, prévient une fermentation propre au développement de l'acare, qui produit l'espèce de gale particulière à la poule, et aussi des psosques ou poux de bois. Les tiroirs de bois ont en outre l'avantage d'être moins froids, et, par suite, moins nuisibles aux poules qui s'y accroissent, que les tiroirs de métal.

La meilleure perchoir est fait d'une branche d'arbre à écorce rugueuse.

La quantité totale de bois à employer dans le poulailler qui vient d'être décrit est de 486 pieds (mesure de planche), plus les 12 tringles dont il est fait mention sous la rubrique : Charpente.

Restaurant à Louer

J'offre à louer, à de bonnes conditions, la grande salle, au premier étage de mon hôtel, pour restaurant. Le tout sera fourni par le propriétaire, si vous le désirez, ou le locataire pourra fournir l'ameublement.

C'est à peu près la meilleure place d'Edmundston pour un restaurant, vu que c'est à deux pas de la station du Transcontinental.

Pour autres informations, s'adressez à : GEORGE RINGUETTE, Edmundston, N. B.

NOTICE OF SALE

Public Notice is hereby given, that pursuant to a decree in the Supreme Court, Chancery Division, bearing date the twenty-sixth day of November A. D. 1915, in an action wherein the Fort Kent Trust Company, a Trust Company incorporated under an Act of the Legislature of the State of Maine, is plaintiff, and William J. Robbins and Lucinda his wife, and Alexis O. Robbins and Victoria, his wife, are defendants, and in pursuance of the provisions of the Judicature Act, being Chapter 5 of the Acts of the Legislative Assembly of New Brunswick, 9 Edward VII. A. D. 1909, there will be sold at public auction, in front of the office of Stevens & Lawson, barristers, in the town of Edmundston, in the county of Madawaska, and province of New Brunswick, on Friday the fourteenth day of April A. D. 1916, at the hour of eleven o'clock in the fore noon, all that certain lot, piece or parcel of land and premises, situate, lying and being, in the parishes of Saint Anne's and Saint Basil, in the County of Madawaska and province of New Brunswick, bounded and described as follows:—to-wit:—Being Lots Letters "P", "G", "H", "J" and "K", on the eastern side of Quilbis River, west of Martin Settlement, being the lands described in the grant thereof to one John M. Stevens, by grant No. 25575 containing four hundred and eighty nine acres, more or less, and described in a certain indenture of mortgage between the said William J. Robbins and Lucinda his wife and Alexis O. Robbins and Victoria, his wife, of the first part, and the said The Fort Kent Trust Company, of the second part, bearing date the twenty sixth day of December A. D. 1913, and registered in the office of the Registrar of Deeds in and for the county of Madawaska in Book D. 2 on pages 82 to 87 inclusive, by the number 15263 in said Book, with the approval of the undersigned Master of the Supreme Court, at which sale all parties have leave to bid. Dated the twenty eighth day of January A. D. 1916.

(Sgd) MAX D. CORMIER, Master of the Supreme Court. STEVENS & LAWSON, Plaintiff's Solicitor.

A VENDRE

J'offre en vente plusieurs cordes de bois, aussi trois chevaux, maison, boulangerie et écurie à très bonnes conditions.

S'adresser à : ADJUTOR THIBAUT, Edmundston, N. B.

L'Origine de la Fourchette

La première fois que l'histoire fasse mention de l'emploi d'une fourchette est la table de Jean le Bon, duc de Bourgogne. A cette époque les pains étaient faits de forme cylindrique. Ils étaient coupés en tranches qu'on empilait à côté de l'amphryon. Celui-ci découpait la viande avec un couteau pointu, tenant la pièce de viande avec fourchette d'or ou d'argent qu'il plantait solidement dans le morceau pour le tenir ferme, pendant qu'il découpait.

Après avoir découpé la viande, en tranches, il la prenait sur la pointe du couteau et la piquait sur une tranche de pain, qui était alors passée à l'invité. Cette ancienne façon de servir la viande est encore usitée dans quelques pays reculés de l'Europe. Avant l'usage de cette brochette, le manche d'un gigot ou d'une épaule de mouton était toujours entouré d'une décoration de papier blanc frisé pour protéger la main de celui qui servait et qui tenait ce manche pour découper. Quand l'usage de la fourchette se généralisa, une personne invitée à dîner envoyait toujours avant le repas, par son serviteur, son couteau, sa cuillère et sa fourchette, et s'il n'avait pas de serviteur à sa disposition, il les apportait lui-même, comme un ouvrier apporte ses outils.



CHEMIN DE FER TEMISCOUATA

HORAIRE depuis le 22 Nov. 1915
Express : Dép. Riv. du Loup 7.30 a. m. Arr. Connors N. B. 12.53 p. m.
Mixte : Dép. Riv. du Loup 10.30 a. m. Arr. Connors N. B. 3.08 p. m.
Express : Dép. Connors N. B. 3.30 p. m. Arr. Riv. du Loup 8.55 p. m.
Mixte : Dép. Connors N. B. 7.00 a. m. Arr. Riv. du Loup 4.50 p. m.
Service quotidien excepté les dimanches.
Correspondance à Edmundston Jct avec le Can. Pac. Ry. pour Woodstock, Frédéricton et St-Jean N. B., Houlton, Presque Isle, Carleton Place, Fairfield, Me. R. à Rivière du Loup avec tous trains express de l'Intercolonial Ry.
Pour plus amples informations, prospectus, etc. s'adresser à : F. X. Bélangier, Agent général Passagers et fret.

AVIS

Le Docteur Z. Vézina, de Fraser-ville, spécialiste pour les yeux, nez, gorge et oreilles viendra à Edmundston tous les deuxièmes et quatrièmes lundis et mardis de chaque mois, et se tiendra à la disposition de ceux qui voudront le consulter, du lundi midi au mardi soir, chez Monsieur Jos Gagné près de l'Hôtel Royal.

La Politesse

Une mère a bien du bonheur, à montrer à son voisinage un bel enfant. Un enfant poli vaut cependant mieux qu'un enfant joli. Un enfant joli peut bien ne pas persévérer : une petite vérole peut survenir à toute heure, et gâter le plus beau teint. L'enfant poli persévère, et il devient par l'habitude un homme poli, et un homme poli, c'est une perle; tous en conviennent.

Cette perle est bien précieuse. Elle n'est pas toujours justement appréciée. Beaucoup ignorent ce qui fait l'homme vraiment poli. Trop souvent on confond l'étiquette avec la politesse.

Quand on est à table, savoir tenir la fourchette, la cuillère, selon la mode courtoise le fruit qu'on mange, en trois, en quatre, horizontalement obliquement, suivant les circonstances; quand on est en compagnie savoir conquérir tout son monde, à coups de sourires étudiés, ne point manquer une seule révérence ni un mot étincelant et chic, être coulant, impeccable en toutes ses démarches, c'est de l'étiquette; ce n'est pas la vraie politesse; celle-ci un repose pas sur du convenu, de l'appris par cœur, mais sur du solide. Politesse et polissonnerie sont deux contraires; étiquette et polissonnerie s'allient souvent, chez un même personnage.

Qui n'a vu quelque jour, certains de ces galants doucereux, insulter tout le monde lorsqu'ils sont vexés. Ils insulteraient le pape s'il était présent. C'est là de la polissonnerie, chez un homme d'étiquette; un homme vraiment poli sait faire toutes choses poliment, même ses impatiences.

Qu'est-ce donc que la vraie politesse? Saint François de Sales nous l'a dit : elle est une fleur de charité chrétienne.
Elle oui! soyons charitables soyons humbles, c'est l'essentiel non seulement pour le salut, mais même pour être un homme comme il faut.

POUR VOS

IMPRESSIONS COMMERCIALES

Adressez-vous à l'imprimerie

"LE MADAWASKA"

: Travail Rapide et Soigné :

DEMANDEZ NOS PRIX

Abonnez-vous au "MADAWASKA"

Chez les Acadiens d'Ottawa

(Suite de la première page)

de langue anglaise semblent détenir la monopole. Un exemple illustre sa pensée : c'est le cas d'un jeune homme de sa paroisse qui fut facteur au collège d'Antigonish ; forcé de faire son chemin par lui-même à cause de la grande pauvreté de ses parents, il débuta dans la vie comme serviteur ; c'est le moyen de se faire instruire. Aujourd'hui, ce jeune ami de jeunesse du Sénateur Girroir est compté au premier rang des plus grands chirurgiens de la cité de New-York. Il devrait y en avoir un plus grand nombre de ces "self-made men" parmi les Acadiens, car s'il leur manque cette initiative personnelle parfois, ils l'emportent néanmoins sur leurs concitoyens d'autres races par la tenacité, la persévérance et l'énergie. Il parle ensuite de l'attachement des Acadiens à la foi de nos ancêtres et ajoute que c'est ce trait national frappant de beauté qui scelle à la race acadienne son caractère d'immortalité. Il repasse avec enthousiasme les bienfaits accomplis chez les Acadiens par la Société l'Assomption ; "C'est par elle, dit-il, que nous pouvons communiquer avec nos frères de toutes les rives, que nous apprenons à nous mieux connaître et que nous pouvons réaliser ensemble les projets propres à notre complet développement." "Ce qu'il nous reste à faire, poursuit-il, c'est de continuer le travail commencé : travail de la correction de nos méthodes d'affaires, de groupement, d'union et d'avancement." C'est de nous attacher de plus en plus à notre langue maternelle sans rien négliger celle des affaires par laquelle nous nous introduirons plus facilement chez le dominateur". "C'est de nous corriger dans tous les sens, surtout dans l'usage exact des noms de famille et dire Aucoin au lieu de Wedge ; Doiron pour Gould ; Leblanc et non White ; Bourque quand ce n'est pas Burke, etc., etc. Pourquoi notre généalogiste acadien, M. Placide Gaudet, aidé par la succursale "De Razilly" ne lancerait-il pas un mouvement dans cette direction et jeter contre ce fleau qui nous envahit les Soixante-quinze de sa science et des efforts réunis de ses frères assomptionnistes ? Ici, l'honorable Sénateur acadien-écossais, dans une envolée éloquentes refait quelques pages de notre passé ; il admire le courage de nos pères, leur persévérance et leur vitalité, leur foi et leur patriotisme. "Restons ce qu'ils ont été, dit-il en terminant ; jamais offensifs mais toujours prêts à résister à celui qui veut du mal ; comme eux, premiers pionniers et premiers maîtres de sol, soyons pionniers dans tous les domaines et nous serons les maîtres chez nous. La race acadienne est appelée à faire de grandes choses ; tâchons en conséquence de transmettre à la génération future les moyens sages et diplomatiques par lesquels elles les accomplira. Que chacun de nous veuille sur son avenir comme sur celui de la race toute entière".

NOTICE

Dont forget the place

at

Edmundston, N. B.

We have a complete stock of Mill Supplies always on hand. A specialty of Belting Trojan, Balata, Thistle, Rubber, Leather, Oak extra tanned, Oak Victor tanned, Oak Vining tanned, Oak Standard double, Leviathan and Anaconda Belting, Lacing leather of choice, Shingle Ties and Lath Ties, Emery Wheels of all sizes. Batteries, Spark Plugs, Magnetos, Kerosine, Gasoline, Machine Oil of all kinds. Gasoline Engines "Waterloo Boy". Saws SIMONDS & BISS-TON.

We also buy and sell Lumber of all kinds. Long lumber and random, Shingles, Laths, Telegraph Poles, Railway Ties, Fence Posts, Hardwood and Sawdust, etc., etc.

Give us a call and we will give you all informations free.

Office and Store opposite T. Boudreau, Barber Shop, near Covered Bridge. 25 Victoria Street.

J. W. LUCAS

Edmundston, N. B.

national a emporté dans ses ruines, il est vrai, dit-il, quelques manuscrits d'histoire que le préparais depuis quelques années, mais il n'y a pas lieu de se décourager puisque Monsieur Placide Gaudet a en sa possession tout ce qu'il faut, et d'avantage, pour reprendre un même travail ; "il n'y a donc rien de perdu, faut-il remarquer, mais quelque chose de trouvé." Monsieur le Sénateur que cette incendie du Parlement lui ravit autre chose de précieux, c'est la croix de la Légion d'Honneur qu'il tenait du Président de la France lui-même. Il passe ensuite au caractère de la race acadienne. A l'aurore de son histoire, à Subercase qu'il appelle la plus grande figure de notre histoire, à notre avenir comme nationalité distincte qu'il dit assuré. Le parler acadien l'intéresse ; cette langue amenée au pays juste à l'époque de la formation de la langue française et dans laquelle il trouve avec joie les vieilles expressions du siècle de Madame de Sévigné. Monsieur le Sénateur veut être le généalogiste pour les mots et expressions de notre dialecte particulier ; il veut leur trouver des parents dans les plus belles régions de France contemporaine ; il les fera vivre chez nous ces vieux mots — pur or de la langue de nos pères — ce sera pour nous le Mistral de l'Acadie. L'orateur nous parle ensuite du peuple acadien dans l'avenir, il appuie ses prévisions sur des mouvements comme celui de Colonisation, d'Agriculture et de Rapprochement dont le succès nous est assuré ; il se base dans le domaine intellectuel sur le progrès accompli par Monsieur l'Inspecteur Hébert dans l'amélioration de l'enseignement supérieur chez notre classe enseignante. Ce sont, en effet, toutes ces idées dont la réalisation nous apportera la force de concourir dans tous les domaines avec nos concitoyens de langue étrangère.

Ces grandes idées touchant l'avenir du peuple acadien sont toutes exposées clairement et logiquement. Au cours de quelques envolées oratoires le secrétaire dont le tort est de ne pas connaître la sténographie — à pas suivre ces quelques traits pratiques : "Nous voulons faire et devons faire en tout notre devoir — c'est la condition nécessaire de notre vie et de notre utilité nationale. Il faut, chez nous racheter l'infériorité du nombre par quelques supériorités". Au sujet de l'instruction publique en Acadie, l'honorable Sénateur dit : "Nous devons nous mettre au niveau des autres nationalités. Et, rappelant quelques souvenirs des réunions acadiennes dans le lancement de ces mouvements touchant l'instruction, il nous dit qu'à ces assemblées on avait invité les représentants de l'instruction publique ; On ne dit rien en arrière des Anglais qu'on ne puisse leur dire en avant. Il parle ensuite de la générosité du soldat acadien et de l'excellente idée qu'on a eu d'organiser un bataillon, car l'Acadie ne doit pas rester en arrière dans l'importance quel domaine. En reprenant son siège, Monsieur le Sénateur est longuement applaudi.

Le président demande ensuite à Monsieur le député Michaud, du Madawaski, à nous adresser la parole. Celui-ci se dit heureux d'être avec nous en cette occasion où il entend de si belles choses et obtient une leçon si pratique de patriotisme. Il adresse ses remerciements à nos bons collègues acadiens pour avoir produit des hommes de la trempe de ceux qui viennent d'adresser la parole, et des historiens comme l'honorable Sénateur Poirier et Monsieur Placide Gaudet. Il a son mot de sympathie à l'adresse du malheur qui vient de frapper la Congrégation des Eudistes par l'incendie du collège de Caraquet. Il passe ensuite à l'incendie du Parlement ; de ses suites malheureuses pour les Acadiens surtout ; il raconte d'une manière très fine ses propres tentatives pour échapper au feu destructeur et comment, lorsqu'il était à la fenêtre d'un étage supérieur avec quelques collègues, un pompier éteint par leurs cris de désespoir est devenu excité au point de leur tendre un puissant jet d'eau au lieu d'une échelle. Il nous dit toute son appréciation du mouvement lancé en faveur de l'organisation d'un bataillon acadien ; "c'est la part des Acadiens à cette malheureuse guerre, il faut qu'ils se distinguent". Il nous parle du beau travail que fait partout chez les Acadiens la Société l'Assomption, sa caisse école et ses protégés ; — trouve de charité et de dévouement — et sa succursale "De Razilly" d'Ottawa. Il aborde dans le sens des paroles d'inspiration en nous engageant à rester toujours ce que nous sommes et à continuer notre travail national à l'extérieur ; c'est par les groupes de l'extérieur que la race acadienne sera connue et appréciée.

Monsieur F. J. Robidoux, jeune et actif député du comté de Kent, est alors invité à dire quelques mots. Monsieur Robidoux est toujours bref mais très pratique dans ses remarques. Il dit un mot de sympathie à l'honorable sénateur poirier à l'occasion de la perte qu'il vient de subir et à la bonne congrégation des Eudistes pour le malheur qui la frappe par la destruction de leur beau collège de Caraquet. Il prouve ensuite, par le beau travail qu'opère partout la Société l'Assomption, l'efficacité du système coopératif ; les trois mots de votre devise sont à la base de ce système. Il s'étend quelque peu sur les divers mouvements entrepris avec succès en Acadie depuis quelques années ; il s'arrête plus longuement sur l'organisation d'un bataillon acadien. Il nous parle du Lieutenant-Col. Daigle comme l'homme de la situation et du jour. Il termine en nous engageant à travailler toujours dans le sens que nous le faisons actuellement, soit vers l'union complète de tous les Acadiens d'Amérique.

Le Docteur Aucoin, délégué à notre petit Congrès par la Succursale "Abbé Casgrain" de Montréal, est l'orateur suivant. Monsieur Aucoin est l'organisateur de cette succursale de Montréal. Il débute en nous disant qu'il n'avait jamais assisté à une réunion plus digne et plus honorable que ce petit Congrès acadien d'Ottawa. Il est enchanté du beau travail que fait à Ottawa notre petite groupe acadien. Il ajoute ses sympathies à celles qui ont exprimées à l'adresse de l'honorable Sénateur Poirier et passe immédiatement au travail que fait dans la métropole du Canada la succursale "Abbé Casgrain". Il nous parle du dévouement et de l'activité que déploie pour les Acadiens de Montréal le vaillant curé de Verdun, le révérend Père Richard. Il corrobore toutes les suggestions faites par l'honorable sénateur Girroir au sujet de la correction des noms de familles françaises prononcés trop souvent à l'anglaise. Il prie Monsieur Gaudet d'entreprendre un mouvement dans cette direction. Monsieur le docteur Aucoin fait remarquer ensuite qu'il existe dans l'administration de la caisse école de notre Société une lacune qu'il faudrait immédiatement effacer ; il s'agit de la répartition des fonds à certains de nos universitaires dont les moyens ne leur permettent pas de continuer des études supérieures. Il connaît quelques cas de ce genre en faveur de quelques notre Société nationale devrait intervenir. Il s'étend aussi sur le travail entrepris par l'abbé Beaudet — Monsieur Henri D'Arles — par la rédaction française d'une nouvelle histoire de l'Acadie par Edouard Richard et termine son joli discours en exprimant de nouveau toute sa satisfaction de constater par tout cet avancement monumental de la race acadienne, sa fermeté, sa persévérance et l'assurance de son avenir.

Un vote de remerciements proposé par Monsieur H. P. Arsenault, appuyé de Monsieur Placide Gaudet, à l'adresse des distingués visiteurs, clôt cette réunion acadienne d'Ottawa. Elle nous assure de nouveau que toute entreprise acadienne réussit nécessairement. Aux notes des Provinces maritimes d'en prendre note et d'y aller avec courage.

Avis aux Fumeurs

Nous désirons attirer l'attention de tous les fumeurs et amateurs de bon tabac que

FRENETTE & FRERE, manufacturiers de Montréal a fait un arrangement spécial avec M. JOHN J. DAGILE, de Edmundston, qui sera leur dépositaire à l'avenir. Par conséquent M. Daigle aura désormais en main les tabacs **VIGER, PONTIAC** composés de parfum d'Italie et Quésnel pur naturel à 10c, le paquet et aussi le tabac **ORLEANS** composé de parfum d'Italie et de havane à 5c, le paquet.

Tous ces tabacs sont purs et naturel de première qualité et les seuls sur le marché garantis comme tels. Tout fumeur qui désire fumer ce qu'il y a de mieux n'a qu'à demander le **VIGER, le PONTIAC** ou l'**ORLEANS**.

Les marchands qui désireraient vendre les tabacs de **FRENETTE & FRERE** pourraient se le procurer au prix du gros en s'adressant à

JOHN J. DAGILE,
Dépositaire pour **Edmundston, N. B.**
FRENETTE & FRERE

SIROP DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE Mathieu CASSE LA TOUX

Gros flacons — En vente partout.

CIE. J. L. MATHIEU, Prop. SHERBROOKE P. Q.

Fabricant aussi les *Poudres Nerveuses de Mathieu*, le meilleur remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fiévreux.

comme le ciel de France.

— J'avais si peur... dit-il à l'infirmité en lui rendant la glace... si peur d'être aveugle !

Mais vous êtes fou ! vos yeux ne sont même pas rouges !

Cependant, comme une bête malade, le sentiment s'est tapi dans son âme.

Deux fois longuement, le major est venu examiner ses yeux, et le soldat a surpris des gestes...

Et puis, les âmes boivent parfois sans intermédiaire la vérité à mesure des autres âmes.

Ses yeux ne lui font plus aucun mal et il est inquiet pour eux !

Un soir, il dit à la Soeur :

— C'est curieux !... le haut du mur me paraît noir... ?

— C'est l'ombre... ?

— L'ombre de quoi... ?

Comme la religieuse s'éloigne sans répondre, il la rappelle et d'un voix de rauque :

— Je suis catholique et Br tout pourquoi me cacher la vérité... ?

Alors, de plus en plus inquiet, le sergent fait des expériences.

Extérieurement, ses yeux sont intacts...

Intérieurement, ils voient du noir, en haut, là où il n'y a pas de noir...

Il laisse une paupière, puis l'autre, et constate que l'œil droit voit un peu (en accordéon)... c'est à dire que les choses ont l'air de s'y plisser... tandis que l'autre voit, mais avec la bande noire...

Tout cela, il le garde pour lui.

On lui a recommandé de rester couché, bien allongé sur le dos la tête immobile... Pourquoi... ?

Un dimanche, il fait très beau. Il reste seul dans la salle...

Alors, se cachant comme un voleur, le sergent se glisse dans la chambre de l'infirmité-major et ouvre le registre des malades. Vivement il cherche son nom, le trouve avec une intention à l'encre rouge :

(Sergent N..., salle Saint-Jean.) (Décolation double de la rétine.)

Ensuite, il y a trois mots en allemand.

Ces mots, il les copie, et revient s'étendre sur son lit.

Mais, le soir, il appelle une petite infirmière qui sait l'allemand et, comme au hasard, il lui montre la phrase :

— Cela veut dire quoi... ?

La petite sans méchance traduit : (Rien à faire... !)

Elle ne voit pas, la jeune fille, que la meurtrie à grosses gouttes, tout à coup, au front du soldat. Depuis ce jour, sans rien dire à personne — les grandes douleurs sont muettes — le sergent fait à sa patrie l'héroïque sacrifice qu'il ne prévoyait pas si grand.

Il demande les siens, sa mère, ses sœurs, sa petite fiancée... et il savoure leurs visages...



— Donnez-moi votre main... ?

Et il regarde longuement la main de la jeune fille :

Comme c'est joli une main !

Parfois, quand il est seul, il ferme les yeux et s'exerce (pour quand il sera aveugle... ?) Mais pas beaucoup ; il aura tellement le temps plus tard !...

Puis il veut une permission de sortir.

Le major refuse. Le sergent insiste : — Je sais ce qui m'attend, dit-il, laissez-moi profiter de mes derniers jours... ?

Et il sort.

Il va d'abord, 9 rue Duroc, à l'Association Valentin Haüy, pour le bien des aveugles... Il veut se rendre compte... Et cette visite lui fait un lien inexplicable, en lui donnant la certitude que (ja mais un aveugle n'est abandonné, et que toujours il peut gagner sa vie... !)

Oh ! les braves cœurs qui depuis un quart de siècle s'occupent de plus de 10,000 aveugles !...

En revenant, il passe à Notre-Dame, et, adossé contre un pilier, il regarde longuement le jour mourir dans la splendeur des vitraux.

Le lendemain matin, au Bois, il observe avec tendresse l'eau refléter les teintes roses, les arbrisseaux mirer dans le lac tranquille, les fleurs fraîches et les oiseaux, ces autres fleurs... ?

Il s'arrête pour voir jouer les petits enfants, pour caresser un chien... (Voilà... !) oh ! la verbe indécible !

C'est si bon de voir encore... de voir toujours !...

Il veut un drap sur son lit : — Comme elle sont belles, nos trois couleurs !...

Il croisse parfois l'étoffe... Et dans chacun de ses gestes, il y a de l'adieu... ?

Car il sent sur lui se fermer la porte de la lumière... ?

Il y a maintenant l'impression de deux voiles noirs flottant derrière ses yeux intacts... Il ne voit plus que sur le mince espace où la rétine tient encore.

Mais ce soir... ?

Mais demain... ?

Un matin de mai, un matin de soleil et de fleurs, le sergent dit à sa soeur :

— Comme le jour est long à se lever... ?

Mais tout d'un coup, il comprend l'affreuse vérité... C'est lui qui ne voit plus !... lui qui est entré pour jusqu'à la mort dans la grande nuit !...

— Mon pauvre petit !... s'écrie la soeur.

Des larmes coulent des yeux éteints, de ces larmes d'homme si impressionnantes à voir.

Mais bientôt, les essuyant d'un geste de brave, le sergent fait un signe de croix et dit simplement : — (Fiat voluntas tua !)

Pierre L'ERMITE.

"LE MADAWASKA"

Journal Hebdomadaire : EDMUNDSTON, N. B.

TARIF D'ABONNEMENTS - Payable strictement d'avance

| CANADA | | ÉTRANGER | |
|-----------|--------|-----------|--------|
| Un an, | \$1.00 | Un an, | \$1.50 |
| Six mois, | 50c | Six mois, | 0.75 |

TARIF DES ANNONCES

| | |
|--|--------|
| Annonces légales, première insertion, la ligne | 10 cts |
| " par insertion subséquente, la ligne | 5 cts |
| Annonces, (A vendre ou à louer) ne dépassant pas 10 lignes, 1ère insertion | 50 cts |
| " par insertion subséquente | 25 cts |
| Avis de naissances, mariages et décès | 25 cts |
| Cas derniers publiés gratuitement pour les abonnés | |
| Petites annonces, offre et demandes d'emploi, perdu, trouvé, etc. | 25 cts |
| par chaque insertion | 25 cts |
| Tarif spécial pour annonces à long terme. | |

NOTES LOCALES

MM. Florent Ouellet et Jos Gauvin de Siegas étaient de passage à nos bureaux à la fin de la semaine dernière.

M. Fred Nadeau, du Lac Baker était de passage à nos bureaux lundi dernier.

M. Achille Marchand, de Verrette Office, était de passage à nos bureaux mardi dernier.

M. et Mde Thommy Martin, de Ste Luce, Me., était de passage dans Edmundston ces jours derniers.

M. Josephel Corno, de Baker Brook, était de passage dans notre ville hier.

M. J. W. Hall est parti pour Montréal mardi le 17 et doit revenir ce soir.

M. Hall doit ramener un char de chevaux d'ouvrage qui comme toujours seront du premier choix.

M. et Mde Geo. I. Thériault, de l'Iroquois N. B., annoncent à nos nombreux amis l'arrivée ce matin d'un beau gros garçon.

A la Réserve Indienne chez M. Noël Bernard une fille.

M. l'Avocat Max D. Cormier est parti en voyage d'affaires professionnelles à Frédéricton. M. Cormier doit entre autres choses s'occuper de faire passer un bill pour autoriser les Anciens Elèves du Collège Sacré Cœur de Caraquet à prélever des fonds chez les Anciens pour venir en aide à la reconstruction.

Nos symyathies à M. L. A. Gagnon gérant de la Banque Provinciale qui vient de subir un sérieux accident en tombant par la porte ouverte dans la cave de la Banque. Espérons qu'il se rétablira vite.

Chez M. Michel Ouellet d'Edmundston est arrivé un garçon le 27 courant.

M. et Mde Patrick Levasseur, oncle et tante de l'enfant en ont été le parrain et la marraine.

Le bureau de santé a désinfecté cette semaine les deux maisons qui étaient en quarantaine pour cause de diphtérie. Espérons que c'est cette fois, la fin des fins.

Le printemps qui a cause des mauvais chemins, sans doute, était un peu en retard nous est arrivé cette semaine et il paraît bien décidé à reprendre le temps perdu. La neige disparaît à vue d'œil et les amateurs d'auto commencent à penser de se servir de leurs machines à Pâques.

Avec le mois d'avril qui commence vont venir les élections municipales. Qui sera notre prochain maire ? On y met moins d'ardeur qu'à Montréal, mais il faut avouer que le salaire n'est pas tout à fait le même.

Les R. R. M. M. Michaud et Guillemu de St-Basile étaient de passage à Edmundston hier.

M. le curé Comeau de St-Léonard est allé à Bathurst la semaine dernière dans l'intérêt du Collège du Sacré Cœur.

C'est ce soir au Couvent qu'aura lieu le grand "whist" de Charité. Tout annonce un très grand succès.

Les mi-carêmes sont en grève. On n'en voit presque pas dans nos rues aujourd'hui.

M. Emile Bourgoïn est en promenade à St-Léonard ces jours-ci.

Venez nous voir pour : Souvenirs mortuaires, bouquets spirituels, offrande de messe, etc.

Rivière-Verte St-Jacques, N.B.

Samedi dernier, après la tempête, un des gros engins du G. T. P., poussant ou tirant une charrette (comme vous voudrez) pour déblayer la voie, a déraillé culbutant la charrette et versant lui-même en bas du remblai. Heureusement qu'à part du dommage au matériel il n'y eut pas d'accident sérieux à enregistrer.

M. Fred Tardif était de passage, ici, dimanche dernier, en route pour Saint Jacques.

Nous avons eu un sérieux incendie dimanche. Vers les trois heures, le feu, très probablement d'origine boche, se déclara à la maison appartenant à M. Damase Baulieu, mais occupée par M. Daniel Pitt aïas Dan Patch et sa famille. Heureusement qu'il n'y avait personne dans la maison, dans le moment car il y aurait probablement eu pertes de vie. Rien n'a pu être sauvé. La famille reste avec ce qu'elle portait. Pour comble de malheur il n'y a aucunes assurances. Les autorités de la Rivière-Verte, essaient de venir en aide aux pauvres affligés en leur fournissant les moyens de s'en aller à Bathurst, d'où M. Dan Patch est originaire.

M. Epiphane Nadeau était ici, au commencement de la semaine, dans les intérêts de la Compagnie qu'il représente.

On nous prie d'annoncer que M. J. W. Hall d'Edmundston doit arriver sur le Transcontinental ce soir avec un char de chevaux.

On dit que M. Toune Thériault vient d'être autorisé d'engager des hommes comme bûcherons, pour aller en Europe. Ceux qui s'engageront seront nourris, vêtus et bien payés. Avis aux intéressés.

M. Tom Waugh a fermé ses chantiers et payé ses hommes. C'est une manne pour les aubergistes.

M. Théophile Migneault s'est enrôlé dans le 165ème. Honneur au Courage!

M. W. Demers était ici ces jours passés. Il y avait quelque temps que je n'avais pas vu M. D. Il a toujours son petit air moqueur, mais ça n'est naturel.

Ne sois pas jalouse "Aurore du

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Fondée en 1900
Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900
SIÈGE CENTRAL : 7 et 9, Place d'Armes, MONTRÉAL.

Capital autorisé : \$2,000,000.00
Capital payé et surplus : \$1,980,600.00
(au 31 Déc. 1915)

75 succursales dans les provinces de Québec, d'Ontario et de N.-Brunswick.
Conseil d'Administration
Président : M. H. LAPORTE, De la maison Laporte, Martin Limitée.
Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien
Vice-Président : W. F. CARSLBY, Capitaliste.
Vice-Président : TANCREDE BIENVENU, Administrateur de la Lake of the woods Milling Co.
M. G. M. BOSWORTH, Vice-Président "Canadian Pacific Railway Co."
Hon. ALPHONSE RACINE, De la maison de gros Alphonse Racine Ltée.
M. L. J. O. BEAUCHEMIN, De la Librairie Beauchemin, Limitée.
M. MARTIAL CHEVALIER Directeur Général, Crédit Foncier Franco-Canadien

BUREAU DE CONTROLE
(COMMISSAIRES CENSEURS)
Président : HON. SIR ALBX. LACOSTE, C. R. Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.
Vice-Président : Docteur E. P. LACHAPELLE, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
HON. N. PERODRAU, N. P. Administrateur Montreal Light Heat & Power Co.
Succursale : EDMUNDSTON, N. B.
LÉVITE A. GAGNON, GÉRANT.

Collège du Sacré-Cœur

Ouverture des classes à Bathurst en septembre prochain.

Afin de prévenir les inconvénients qui pour un grand nombre d'élèves pourraient résulter d'une trop longue interruption de leurs études, Monseigneur Th. F. Barry, évêque de Chatham, a bien voulu, par sa lettre du 14 Février 1916, nous autoriser à rouvrir provisoirement le Collège du Sacré Cœur dans la maison que nous avons construite à Bathurst pour les juvénistes et les novices de notre congrégation. Nous sommes heureux de pouvoir profiter de cette autorisation pour annoncer aux familles désireuses de nous confier l'éducation de leurs enfants que le Collège du Sacré Cœur sera prêt à recevoir les élèves au commencement de Septembre prochain.
P. LEBASTARD,
Pte Rud.

AVIS DE LEGISLATION

Avis est donné par les présentes, que demande sera faite à la prochaine session de la législature du Nouveau Brunswick pour l'incorporation d'une compagnie portant le nom de "Les Anciens Elèves du Collège Sacré-Cœur" dans le but de venir en aide à la construction d'une maison d'éducation, au Nouveau Brunswick, devant remplir, autant qu'il se pourra les fonctions du Collège des Pères Eudistes de Caraquet, récemment détruit par le feu.

MAX. D. CORMIER,
Avocat des Requérants.

Grande Ouverture du Printemps

Chez JOS. MOSCOVICZ qui commencera le 18 du mois courant



Considérant la grande difficulté de se procurer la marchandise du printemps. L'état financier en général de tout le monde, j'ai décidé de ne point laisser passer cette époque sans témoigner ma reconnaissance à mes nombreuses pratiques, en leur offrant une **VENTE A SACRIFICE** sans pareille, des marchandises nouvelles qui m'arrivent tous les jours. A vous de vous empresser d'acheter ce dont vous avez besoin, sans délai, parce qu'il sera impossible de répéter de nouvelles commandes.

Mes **COSTUMES** de Dames et la **LINGERIE** en général sont maintenant au complet, les prix très bas et convenables à toutes bourses.

Les **HABILLEMENTS** pour Hommes qui sont des derniers modèles, sont arrivés et les prix sont sérieusement bas si vous considérez la rareté de la fabrication qui se continuera tant que la guerre ne sera pas terminée, et plus que cela, se prolongera après pour un temps illimité.

La plus grande importance pour les personnes qui ont toujours de la difficulté à se vêtir c'est que je prendrai leurs mesures en leur promettant **SATISFACTION PARFAITE** sous dix jours si non elles ne seront point tenu de prendre les marchandises.

J'ai en main un grand nombre d'échantillons venant des meilleures maisons du Canada qui sont visibles à tous ceux qui en feront la demande.

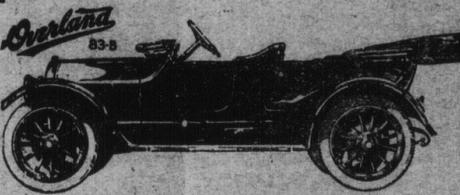
Les Costumes de Dames faits sur commandes sont de \$18.00 en montant. Les Habits pour Hommes aussi faits sur commandes sont de \$15.00 en montant.

Le patronage que vous m'avez accordé dans le passé m'a prouvé la confiance que vous avez en moi ; c'est pourquoi je me fais un devoir de vous en remercier beaucoup. Venez encore cette fois et je vous promets une satisfaction complète.

JOS. MOSCOVICZ, Edmundston, N.B.

"Overland"

MODELE 83-\$965.00 F.O.B. Toronto
MODELE 75-\$850.00 F.O.B. Toronto



Eclairage électrique. Demarreur électrique. Sirène électrique. "Demontable rimes". Anti dérapants (non-skid) en arrière.
T. E. BOUDREAU, AGENT,
du Comté de Madawaska et une partie du Comté de Restigouche.
EDMUNDSTON, N. B.

"Saint Jacques"

On nous apprend que M. J. W. Hall d'Edmundston, est allé à Montréal ces jours passés pour acheter un char de chevaux. M. Hall doit arriver ce soir sur le Transcontinental.

Nous regrettons d'avoir à annoncer la sérieuse maladie de Mde Ernest Bélanger. On dit que le médecin a peu d'espoir de le sauver.

Melle Cécile Cyr dont la santé laissait beaucoup à désirer depuis un certain temps et qui était allée se reposer, chez son frère, M. J. Cyr de St-Hilaire, nous est revenue beaucoup mieux et est à son ancien poste, au presbytère. Ses nombreuses amies sont contentes de la revoir.

Baker-Brook,

M. Josephel Corno est allé par affaires à Edmundston ces jours derniers.

On nous annonce d'Edmundston que M. J. W. Hall doit revenir ces jours-ci de Montréal avec un char de chevaux de premier choix.

Chez M. Josephel Corno, dimanche le 26, une fille, baptisée le 27. Parrain : M. Joseph Corno, marraine : Mde Victoria Carrier.

Md. J. H. Michaud est actuellement à Edmundston sous les soins du Dr Sormany. Espérons qu'elle se rétablira vite.

ON DEMANDE

Une fille pour ouvrage général dans une petite famille.
S'adresser à :
MDE MAX. D. CORMIER.

Avis aux Dames

Je ferai mon ouverture de modes pour le printemps lundi, le 3 avril. J'ai en stock un grand choix de chapeaux garnis et non garnis pour Dames, Demoiselles, Fillettes, Garçonnettes et Bébé, de 25cts en montant. Vous trouverez aussi des garnitures de tous genres, des chiffons tulle, soie et dentelle. N'oubliez pas que j'ai aussi un beau choix de corsets. Venez lundi vous choisir un beau chapeau, je vous invite.
JOSETTE CANUEL,
Edmundston.

Nid d'Amour

Le dernier numéro du PASSE-TEMPS (548) contient NEUF morceaux de musique dont voici les titres :
10 Pour te chanter, chanson patriotique inédite.
20 Nid d'Amour, valse nouvelle pour le piano.
30 C'est la saison d'Amour, chanson valse créée par Delbé.
40 Je suis Sœur de la Providence, chanson inédite de Mme A.-B. Lacerle.
50 Dans tous les Cantons, chanson du terroir (illustrée).
60 Jesu d'Anguille, chanson pour les enfants.
70 On n'y pense pas, chanson-monologue.
80 Le Facteur, mélodie de Calixa Lavallée.
90 "Aux Armes!", paroles françaises et anglaises.
Un numéro, 5 sous, par la poste, 6 sous. Abonnement, un an, Canada \$1.50 ; Etats-Unis \$2.00. Adresse : Le Passe-Temps, 16 Craig Est, Montréal.
Catalogue de primes envoyé gratis.